

# Castor : bilan des dynamiques régionales en 2013

Le fait le plus attendu en 2013, est la confirmation des missions confiées par le Ministère chargé de l'environnement à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage dans une nouvelle lettre adressée au Directeur Général de l'ONCFS le 29 avril 2013 (§ Annexe).

Le bilan annuel de nos travaux de suivi fait ressortir une progression par colonisation en amont ou aval du réseau hydrographique pour toute la partie " Est et Centre " de la France.

Deux phénomènes sont à signaler ces dernières années notamment dans le Sud-est : certains secteurs arrivent à saturation du fait de manque d'espaces ou de nourriture ; notre hypothèse est que cela induit une mortalité (principalement routière) due à des mouvements d'individus en quête de nouveaux territoires et quelques régressions locales sont indéniables dont les causes restent difficiles à identifier, comme par exemple dans le sud Ardèche (braconnage, régimes torrentiels... ?).

L'évolution la plus significative de l'activité du réseau se fait jour avec l'application de la "Directive habitat" et Lois Grenelle (mesures ERC) pour répondre à la demande de porteurs de projets réalisant de gros travaux impactant l'habitat du castor (infrastructures routières, ferroviaires, restauration de rives de cours d'eau). Le réseau et les correspondants départementaux assurent une formation et un suivi de chantiers, ainsi que le contrôle des mesures compensatoires.

Nos missions évoluent donc depuis quelques années vers une gestion proche des problèmes locaux (exemple des barrages, mesures compensatoires) liés à l'espèce et plus seulement sur des approches générales sur le castor.

La synthèse annuelle reflète cette évolution de l'activité du réseau national des correspondants départementaux avec néanmoins, des thématiques qui restent les fondamentaux de nos missions même si cela recouvre des actions nouvelles :

- répartition et suivi de l'espèce Castor sur le réseau hydrographique afin de réactualiser la cartographie en ligne,
- résolution des problèmes liés aux dommages et aux risques occasionnés par l'espèce en collaboration et suite aux demandes des administrations concernées,
- suivi des cas de mortalité,
- éventuellement participation aux sauvetages ou aide aux captures avec un encadrement des mesures découlant de la "Directive Habitat", décliné dans le Code de l'Environnement.

Malgré une diversité de la répartition géographique de l'espèce, le réseau "Castor" conserve une forte dynamique grâce aux correspondants départementaux que nous remercions vivement et sans lesquels cette synthèse n'existerait pas. Nous remercions également les agents des autres services ou structures fédérales ainsi que les bénévoles des associations et autres pour leur précieuse collaboration et leur passion pour cette espèce étonnante.

## Sommaire

*cliquer sur la couverture pour télécharger la synthèse nationale (10 Mo)*

## **Introduction**

### **I. Organisation du réseau**

- 1) Rappel des missions
- 2) Organisation du réseau et nouveauté

### **II. Le suivi des populations**

- 1) Introduction
- 2) Répartition sur les bassins du Sud Est et Sud Ouest
- 3) Répartition sur le Bassin de la Loire et en Bretagne
- 4) Répartition dans le Nord et Nord Est de la France

### **III. Le suivi des dommages**

## **IV. Autres informations**

- **Manifestations et actions diverses**
- **Aspect juridique sur l'aire de nourrissage et de repos des espèces protégées**

## **V. Annexes**

- Lettre de missions du MEDDE à l'ONCFS du 29 avril 2013
- Listing des correspondants "réseau castor" départements avec du castor
- Cartographie de la présence du castor en France en 2013
- Cartographie de la répartition des interlocuteurs régionaux
- Répartition des spécialistes « castor » formés depuis 1988
- Plaquette « le castor d'Europe » réalisée par le SD de la Nièvre
- Le castor et sa représentation artistique par le naturaliste Claude Rouquette
- Revue de presse en régions
- Rubrique Internet : cartographie en ligne

La réactualisation de la répartition de l'espèce sur le réseau hydrographique est réalisée en continu, sa transcription cartographique est consultable :

[Répartition du Castor sur le réseau hydrographique.](#)

# **Rappel sur le réseau Castor**

Depuis 1987, l'Office National de la Chasse et de la faune sauvage s'est vu confier, par le Ministère chargé de l'environnement, la mission d'organiser et d'animer le réseau castor.

En 1988, le premier stage de formation des correspondants eut lieu pour répondre à la demande de plaignants qui subissaient des dommages notamment dans le sud est de la France. Depuis, la population de castors s'est étendue sur une bonne moitié du territoire national ; les stages de formation se sont alors succédés ; plus de 210 personnes ont été formées à ce jour répartis dans 67 départements ; la majorité sont des agents de l'ONCFS.

Depuis 2003, la réorganisation interne du réseau repose sur l'encadrement des correspondants départementaux par les Délégués régionaux qui coordonnent et définissent les objectifs annuels par le relais des Chefs de Service.

Dans un courrier du 29 avril 2013, le MEDDE a conforté les missions du réseau Castor au Directeur Général de l'ONCFS. Les missions principales, notamment le suivi de la colonisation, restent inchangées mais doivent être ajustées conformément à la Directive "Habitat-faune-flore". Dans certains cas, le réseau peut être amené à intervenir sur les habitats ou sur l'espèce.

Les correspondants du réseau apportent leur appui technique et conseils auprès des administrations départementales et régionales (DDT-DREAL) et, à leurs demandes, réaliseront des constats de dommages.

Le CNERA PAD continue à assurer les formations des correspondants départementaux, dont la demande est constante, pour suivre, au plus près, voire devancer l'évolution des populations de castors et les problèmes qui peuvent en découler ainsi que le suivi des populations de la loutre par la reconnaissance des indices.

